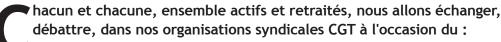


Année 2014 - n°84 Février 2014

** congrès de l'UFR - 19-23 mai 2014 A Dives-Sur-Mer (14)

La CGT, une force pour tous les âges dans une société intergénérationnelle



- *10è congrès de notre UFR,
- *10è congrès de l'UCR.

Un congrès, c'est toujours un moment fort de la vie démocratique d'une organisation qui regarde d'où elle vient. Cette organisation se fixe des perspectives à atteindre et se dote de dirigeants pour mettre en œuvre les décisions adoptées pour rendre le syndiqué(e) auteur, acteur, décideur :



Syndiquer plus

Rassembler plus

Organiser plus

Revendiquer plus

Lutter plus.

Pour transformer l'existant, nous avons la nécessité de construire une qualité de la vie syndicale au service de l'efficacité revendicative.



Pour cela, de quelles organisations avons-nous besoin les uns et les autres ?

Pour les retraités, les revendications sont essentiellement liées aux conséquences de l'activité professionnelle et aux conditions de vie dans les localités et proximités.

Les retraités ont besoin d'un syndicalisme de territoire, de proximité au plus près de leur lieu de vie et d'un lien avec le syndicalisme professionnel pour tout ce qui concerne la revendication post professionnelle.

Ce lien, cette transversalité demeure le réservoir de la syndicalisation des retraités.

En exemple, citons la présence active des retraitées dans les luttes au plus prés de la population pour défendre et améliorer les activités et les Établissements de notre champ Santé et action sociale.

« Quelle place réciproque pour les uns et les autres, à tous les niveaux de la CGT, qui ne lèse personne et qui enrichisse l'ensemble ?... L'Histoire, par chance, ne nous impose aucun modèle; il nous faut donc inventer ensemble, une organisation adaptée »...

Si ébaucher des réponses, si expérimenter là où l'on vit des formes et pratiques d'organisation contribuent à ce que ne « fuient » pas 80% de nos camarades syndiqués lorsqu'ils arrivent à la retraite... Alors oui, allons-y.

Ensemble
construisons la
CGT telle que
nous la voulons,
telle que nous en
avons besoin, utile,
rassembleuse et
efficace.

La CGT a tenu son 50éme congrès en 2012 à Toulouse. Celui-ci s'est fixé un objectif simple et audacieux: rassembler les salariés à partir de leurs revendications pour leur permettre de participer à la transformation de la société.

Pour autant, les organisations de retraités de la CGT se doivent d'engager des réflexions spécifiques, soit :

<u>Quatre réformes des retraites :</u> les conséquences sur le pouvoir d'achat ?

- ◆Comment se traduisent les différentes attaques du financement de la protection sociale?
- ◆L'urgence d'une loi sur le droit à l'autonomie aux niveaux français et européen. Quelles perspectives ?
- ◆La fiscalité pèse sur les retraités : le besoin d'un système fiscal solidaire, juste et plus efficace ?
- ♦Le combat contre le racisme, les retraités sont pleinement concernés.
- ◆Quelle place pour les 15 millions de retraités dans la société, dans la Cgt ?
- ◆Comment faire évoluer nos structures, le syndicalisme retraité, et l'information avec le magazine Vie nouvelle ?
- ♦Le besoin de développer le droit à la culture et aux loisirs avec la Fédération LSR*?

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, sont présentes dans la réflexion et les besoins exprimés par les syndiqué(e)s.

La préparation du Congrès de l'UFR Santé et Action sociale se tient au cœur des mobilisations de ce premier semestre 2014 contre le poids de la fiscalisation, pour l'augmentation du pouvoir d'achat, la reconquête de la Sécurité sociale, le droit à l'autonomie et contre le racisme.



LA VIVRE DIGNEMENT!

* LSR: Créée en 1981 par la CGT pour rompre la solitude, LSR accueille largement les retraites pour pratiquer ensemble des activités culturelles, physiques et sportives, des loisirs, des séjours, des moments de détente et d'enrichissement.

10ème Congrès de l'UFR-CGT



19 au 23 mai 2014 - A Dives-Sur-Mer

Dispositions pratiques

Accueil:

L'accueil des congressistes débutera le lundi 19 mai 2014, à partir de 14 heures.

Les membres de droit (CE de l'UFR) seront pris en charge financièrement par la Fédération. Les coûts d'hébergement sont de 335€ plus le transport (utilisation de la carte senior - 50%).

Il y a nécessité d'envisager par section, syndicat, USD et région, les modalités de financement des congressistes. Pensez à la mutualisation et à la solidarité départementale ou régionale.

Le règlement du mandat doit nous parvenir avant la date du congrès.

Hébergement:

Le congrès se tiendra au Village-vacances "Guillaume le Conquérant" à Dives-Sur-Mer, dans le Calvados. Les congressistes seront hébergés dans des chalets de 2 chambres, à raison d'un-e congressiste par chambre.

Le centre est doté d'une piscine couverte et chauffée, l'accès y est possible de 9H à 20H (Pensez à vos maillots de bain).

Les conjoints peuvent être accueillis, moyennant une participation financière de 260€ et dans la limite des places disponibles.

Transport:

Il est conseillé de venir en voiture ou en train. Par la SNCF privilégiez PARIS-CAEN (départ 14H10 - Arrivée 16H19 ou 15H 10 Arrivée 17 H 01). Puis ligne de bus Vert à la gare qui dépose à la gare de Dives-Sur-Mer, où une navette-voiture vous attendra pour vous mener au Village-Vacances (2 Km environ).

Accès Route en direction de Paris : Autoroute A13, sortie Dozule avant le péage. Accès Route en direction de Caen : Sortie 29.

Les documents du congrès

Le document d'orientation du Congrès de l'Union Fédérale des Retraités de la Santé et de l'Action Sociale est le support aux débats de notre Congrès. Il paraîtra dans le prochain "Perspectives Santé". Il sera adressé à tous les syndicats actifs et retraités, et individuellement à tous les syndiqués retraités abonnés à "Vie Nouvelle".

Ce document d'orientation peut être amendé : jusqu'au 30 avril.

Les questionnaires en direction des syndiqué-es retraités sont à utiliser sans modération. Ils sont à adresser à l'UFR jusqu'à la date du congrès.

Les réunions préparatoires

Les dates de réunion des sections et syndicats se tenant pour la préparation autour des divers documents, et pour élaborer des projets d'activités, d'actions et d'amendements, sont à faire parvenir à l'UFR, ainsi que les procès-verbaux de réunion.



Village de Vacances
"Le Conquérant"
Route de Lisieux

14160 DIVES-SUR-MER

DIVES-SUR-MER: un passé, une mémoire, un patrimoine

Depuis sa lointaine origine, l'histoire de Dives-sur-Mer est étroitement liée à la mer

Située à l'embouchure de la Dives, entre les collines du Pays d'Auge et les marais, la cité de Dives était connue à l'époque romaine où son port avait une grande importance

A la fin du 19ème, l'engouement pour les bains de mer entraîne le développement des transports

L'engouement pour les bains de mer entraîne la création des lignes de chemin de fer Mézidon/Dives-sur-Mer et Deauville/ Dives-sur-mer. On peut enfin venir de Paris à la plage. Dives-sur-Mer reste un lieu de marché, de restauration, de villégiature aussi

Dives-sur-Mer prend alors une nouvelle identité avec l'essor d'une vie industrielle

C'est l'ère industrielle qui va

marquer en profondeur la ville et lui forger une nouvelle identité. Le chemin de fer et le port sont des atouts qui séduisent l'ingénieur Eugène Secrétan et en 1891 la création d'une usine métallurgique transforme Divessur-Mer en cité industrielle florissante; Des générations ont travaillé à la fonderie et dans les ateliers de laminage et d'étirage.

Au début du 20è siècle, le développement de Dives-sur-Mer se traduit par la construction de nombreux équipements publics.

Ce sont les écoles publiques, la mairie et la salle des fêtes, aujourd'hui cinéma "Le Drakkar". L'usine emploiera jusqu'à 2000 ouvriers et en comptera encore 900 lors de sa fermeture en 1986. Dives-sur-Mer est alors confrontée à une nouvelle mutation et à un nouveau défi. Une conversion s'opère, la mono industrie cède la place à de nouvelles activités industrielles et commerciales qui s'implantent au sud de la ville. L'emplacement même de l'usine retrouve une vocation maritime : un port de plaisance y est aménagé et un parc de résidences construit. En bout de quai, le port de pêche et la Halle à poissons gardent leur vocation. Des vieux

g r é e m e n t s t é m o i g n e n t également de la tradition locale de ces activités. Sur l'ancien site industriel deux bâtiments sont préservés: le Beffroi qui fait l'objet d'un projet de

rénovation et les anciens bureaux transformés en Médiathèque. Dives-sur-Mer est une cité ouvrière entourée de stations balnéaires. Elle a trouvé son équilibre entre mer et terre en développant les activités qui ont fait son histoire: Le commerce, l'industrie, le tourisme.





Les Cahiers de la Vie Fédérale N° 84 - Février 2014 - Page 4

MANDATEMENT

La répartition des délégués(es)

Le congrès de l'Union Fédérale des Retraité(es) de la Santé Action Sociale est constitué par les délégué(es) mandaté(es) des sections et syndicats de retraité(es) En considérant que chaque région devrait être représentée, la Commission Exécutive de l'UFR a décidé de convoquer 84 délégué(es) en mettant dans un premier temps 1 délégué d'office par région. et le reste sera réparti en fonction des FNI réglés en 2011/2012, soit 1 délégué pour 45 FNI.

Toute évolution ou création nouvelle de sections et syndicats sera examinée par la commission exécutive, avant le congrès.

Pour cela, il est nécessaire de transmettre à la Fédération vos propositions.

La désignation du délégué(es)

En fonction de la répartition des délégué-e-s, il revient à chaque section syndicale ou syndicat de proposer le mandatement en lien avec les USD et les coordinations régionales qui valideront.

Si les premiers responsables ont toute leur place pour participer au congrès, il convient de veiller à un juste équilibre de la réalité: public/privé, femmes/hommes, retraitables/jeunes retraité(es), retraités/plus âgés. Nous souhaitons un mandatement représentatif des champs de notre Fédération Santé Action Sociale. Les femmes sont représentées à plus de 75% dans nos professions et, de plus, elles sont les premières victimes des réformes successives des retraites. Il serait judicieux que, lors des mandatements, les USD et les Coordinations régionales en tiennent compte.

Les Accompagnants

La capacité de restauration étant limitée à 130 personnes, le nombre d'accompagnants se fera en fonction des places disponibles.

REGION	UD	FNI RETR 2011	FNI RETR 2012	MOYENNE	NBRE DE MANDATS
ALSACE	67	81	81	81	
ALSACE	68	6	6	6	
Total ALSACE		87	87	87	2
AQUITAINE	24	66	71	69	
AQUITAINE	33	89	78	84	
AQUITAINE	40	19	17	18	
AQUITAINE	47	3	2	3	
AQUITAINE	64	38	52	45	
Total AQUITAINE		215	220	219	5
AUVERGNE	3	80	74	77	
AUVERGNE	15	25	24	25	
AUVERGNE	43	35	41	38	
AUVERGNE	63	20	18	19	
Total AUVERGNE		160	157	159	4
BASSE NORMANDIE	14	65	61	63	
BASSE NORMANDIE	50	24	19	22	
BASSE NORMANDIE	61	25	32	29	
Total BASSE NORMANDIE		114	112	114	3
BOURGOGNE	21	46	46	46	
BOURGOGNE	58	10	15	13	
BOURGOGNE	71	29	28	28	
BOURGOGNE	89	6	7	7	
Total BOURGOGNE		91	96	94	2

Région	UD	FNI RETR 2011	FNI RETR 2012	MOYENNE	NBRE DE MANDATS
BRETAGNE	22	19	15	17	MANDATO
BRETAGNE	29	98	111	105	
BRETAGNE	35	67	65	66	
BRETAGNE	56	93	97	95	
Total BRETAGNE		277	288	283	7
CENTRE	18	46	47	47	<u> </u>
CENTRE	28	18	19	19	
CENTRE	36	1	1	1	
CENTRE	37	20	16	18	
CENTRE	41	9	17	13	
CENTRE	45	15	19	17	
Total CENTRE		109	119	115	3
CHAMPAGNE ARDENNES	8	24	29	27	
CHAMPAGNE ARDENNES	10	0	0	0	
CHAMPAGNE ARDENNES	51	61	66	64	
CHAMPAGNE ARDENNES	52	3	3	3	
Total CHAMPAGNE ARDENNES		88	98	94	2
CORSE	2A	4	2	3	
CORSE	2B	0	0	0	
Total CORSE		4	2	3	1
FRANCHE COMTE	25	16	15	16	
FRANCHE COMTE	39	17	15	16	
FRANCHE COMTE	70	6	6	6	
FRANCHE COMTE	90	0	0	0	
Total FRANCHE COMTE		39	36	38	1
HTE NORMANDIE	27	1	1	1	
HTE NORMANDIE	76	50	54	52	
Total HTE NORMANDIE	70	51	55	53	1
ILE DE FRANCE	75	231	204	218	
ILE DE FRANCE	77	7	4	6	
ILE DE FRANCE	78	0	0	0	
ILE DE FRANCE	91	37	46	42	
ILE DE FRANCE	92	5	5	5	
ILE DE FRANCE	93	46	39	43	
ILE DE FRANCE	94	28	23	26	
ILE DE FRANCE	95	6	6	6	
Total ILE DE FRANCE	55	360	327	346	7
LANGUEDOC ROUSSILLON	11	14	15	15	·
LANGUEDOC ROUSSILLON	30	97	98	98	
LANGUEDOC ROUSSILLON	34	62	72	67	
LANGUEDOC ROUSSILLON	48	1	1	1	
LANGUEDOC ROUSSILLON	66	25	32	29	
Total LANGUEDOC ROUSSILLON	00	199	218	210	5
LIMOUSIN	19	52	49	51	
LIMOUSIN	23	4	2	3	
LIMOUSIN	87	40	39	40	
Total LIMOUSIN	0,	96	90	94	2
Total Eliviousiit		-30	-50	<u> </u>	

		FNI RETR	FNI RETR		NBRE DE
Région	UD	2011	2012	MOYENNE	MANDATS
LORRAINE	54	24	20	22	
LORRAINE	55	16	17	17	
LORRAINE	57	9	12	11	
LORRAINE	88	32	36	34	
Total LORRAINE		81	85	84	2
MIDI PYRENNEES	9	3	0	2	_
MIDI PYRENNEES	12	12	13	13	
MIDI PYRENNEES	31	92	110	101	
MIDI PYRENNEES	32	67	75	71	
MIDI PYRENNEES	46	5	2	4	
MIDI PYRENNEES	65	25	24	25	
MIDI PYRENNEES	81	10	10	10	
MIDI PYRENNEES	82	51	54	53	
Total MIDI PYRENNEES	02	265	288	279	6
NORD PAS DE CALAIS	59	94	94	94	0
NORD PAS DE CALAIS					
	62	94	0	0	2
Total NORD PAS DE CALAIS			94	94	2
PACA	4	10	9	10	
PACA	5	3	2	3	
PACA	6	52	61	57	
PACA	13	127	127	127	
PACA	83	49	57	53	
PACA	84	113	119	116	
Total PACA		354	375	366	8
PAYS DE LOIRE	44	36	35	36	
PAYS DE LOIRE	49	94	90	92	
PAYS DE LOIRE	53	24	29	27	
PAYS DE LOIRE	72	28	29	29	
PAYS DE LOIRE	85	29	31	30	
Total PAYS DE LOIRE		211	214	214	5
PICARDIE	2	29	29	29	
PICARDIE	60	0	2	1	
PICARDIE	80	25	34	30	
Total PICARDIE		54	65	60	1
POITOU CHARENTES	16	17	20	19	
POITOU CHARENTES	17	129	133	131	
POITOU CHARENTES	79	17	15	16	
POITOU CHARENTES	86	81	84	83	
Total POITOU CHARENTES		244	252	249	6
RHONE ALPES	1	47	55	51	
RHONE ALPES	7	21	17	19	
RHONE ALPES	26	18	16	17	
RHONE ALPES	38	83	66	75	
RHONE ALPES	42	55	41	48	
RHONE ALPES	69	88	103	95	
RHONE ALPES	73	60	73	67	
RHONE ALPES	74	26	29	28	
Total RHONE ALPES		398	400	400	9
TOTAL GENERAL		3 591	3 678	3 655	84



10° Congrès de l'Union Fédérale des Retraités

Dives-sur-Mer - 19 au 23 mai 2014



FICHE DE MANDATEMENT

Nom, Prénom du (de la	a) délégué-e :				
Profession :					
Adresse personnelle :					
Code Postal :		_Ville: _			
Cachet du syn	dicat ou de la sect	ion		Cachet de	e l'USD
Mandats :					
Responsabilités syndica	ales: (section, syndicat,	actifs, UL, UE	O, USD, Interprofessionnel)		
Date d'adhésion à la Co	GT:				
Situation : Femm	ne	☐ Hom	me	☐ Retraité-e	☐ Pré-Retraité-e
□ Secte	ur Public	☐ Sect	eur Privé	☐ Santé	☐ Action Sociale
Etes-vous abonné à :	☐ Vie Nouvelle	e 🔲 Oui	□ Non		
	☐ Le Peuple	Oui	■ Non		
	☐ La NVO	Oui	■ Non		
	Autre :				
	Recevez-vous I	e journal	CGT " Ensemble "?	☐ Oui ☐ Non	
Si accompagnant : Non	n, Prénom :				
Signature du ou de la d					

Fiche à reproduire pour chaque délégué-e, à remplir et à retourner avant le 31 mars 2014, à :
UFR Santé Action Sociale I Case 538 I 263 rue de Paris I 93515 MONTREUIL CEDEX ♦ Fax : 01.55 82 87 74 I e-mail : ufr@sante.cgt.fr

Questionnaire aux syndiqué-es retraité-es



UNION FEDERALE DES RETRAITES

DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Nom ¹ :	<u>Prénom ¹:</u>
<u>Département</u> :	
Syndicat ou section:	
→ En tant que retraité doit d'agir?	(e), quelles sont pour toi les revendications prioritaires sur lesquelles la CGT se
	es formes peuvent se mener les actions ? (ex : pétitions, délégations auprès des ts, manifestations).
	férentes actions? Si non, pourquoi?
→ Est-ce la « proximite ou à celle de tes col □ Prox. professionnelle	é professionnelle » ou la proximité géographique qui aiderait à ta participation lègues?
	es revendications spécifiques aux retraité(e)s de la Santé ou de l'Action Sociale, Union Fédérale devrait impulser les actions nécessaires?

→ En tant que syn de la CGT?	ıdiqué(e), estimes-tu être suj	ffisamment inform	née par la CGT ? Reçois-tu les publications
□ ENSEMBLE	□ PERSPECTIVES	□NVO	☐ VIE NOUVELLE
☐ Publications loc	cales et départementales	☐ Autres	
☐ Par courrier	☐ Par courriel		
→ Où es-tu syndiq	ງué(e), dans le syndicat ou se	ection de ton établ	lissement, dans un syndicat multipro?
→ Participes-tu à	la vie de :		
☐ Ta section ou to	on syndicat 🔲 Ton U	Jnion Locale	☐ Ton Union Départementale? ☐
Autres :			
→ Es-tu invité(e) c	au congrès de ton syndicat?	Date du dernier co	ngrès.
Merci de ta partic	ipation.		
Tu peux remettre	ce questionnaire à ta section	n, ou l'adresser pa	r courrier ci-dessous :
U	Inion Fédérale des Retrai	ités de la Santé e Case 538	et de l'Action Sociale
		3, rue de Paris Montreuil Cede	w.
	90010	MONTKEOIL CEGE	; A



REPÈRES REVENDICATIFS





es repères revendicatifs de la CGT sont le bien commun de tous les syndiqués et de toutes les structures. Après leur réécriture, le CCN des 8 et 9 novembre 2011 a adopté les repères revendicatifs confédéraux .

Les organisations de retraités doivent s'approprier ces repères et leur contenu. La commission des repères revendicatifs de l'UCR a travaillé à la spécificité retraités en tenant compte des réflexions particulières sur les effets de l'allongement de la durée de vie et la place des retraités dans la société.

Les repères ne sont pas une fin en soi. Ils sont des outils qui ne demandent qu'à être utilisés.

C'est bien à partir des aspirations des retraités, et en cohérence avec ces repères, que nous construisons les revendications et menons les luttes nécessaires pour les faire aboutir. Ils doivent nous permettre un rassemblement le plus large dans les luttes. Rassemblement des retraités, mais aussi avec l'ensemble du salariat.



Droit à une retraite décente

Droit à une véritable santé

Droit au services publics

Droit au logement

Droit au transport

Droit aux loisirs

Droit à la culture et à l'information

Droit aux pratiques sportives.

"Chaque repère revendicatif fait l'objet d'une rédaction spécifique dans laquelle la CGT énonce des propositions et des moyens pour y parvenir. Ces informations sont à votre disposition pour échanger et préparer notre congrès de l'UFR. Retrouvez les repères revendicatifs de l'Union Confédérale des Retraités sur le site* de l'UCR ou adressez-vous aux organisations CGT de retraités : USR et UFR.".

Tous au débat, tous au combat!

* http://ucr.cgt.fr/administration/upload/reperes_revendicatifs.pdf





Fédération Santé Action Sociale 263, rue de Paris Directeur de Publication : Bruno Jardin

N° Commission paritaire : 0617 S 08141 ISSN 1963-2657



10^è Congrès de l'UFR-CGT 19 au 23 mai 2014 - A Dives-Sur-Mer



Procès Verbal de débats

Département :
Section/Syndicat :
Nombre de participants :
Lieu:
Thématiques abordées :
Compte rendu de débat :

Faire remonter à UFR-CGT - Case 538 - 93515 Montreuil Cedex

